

Communiqué conjoint des ministres des Affaires étrangères et de la Défense
de la République française et du Japon (Tokyo, 26 janvier 2018)

1. M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Mme Florence Parly, ministre des Armées de la République française, M. Taro Kono, ministre des Affaires étrangères du Japon, et M. Itsunori Onodera, ministre de la Défense du Japon, (ci-après désignés « les quatre ministres ») se sont réunis le 26 janvier 2018 à Tokyo pour la 4e session des consultations politico-militaires ministérielles (« 2+2 ») franco-japonaises. La 7e session du dialogue stratégique entre les ministres des Affaires étrangères se tiendra le 27 janvier 2018 ainsi que la rencontre entre les ministres de la Défense.
2. L'année 2018 marque le 160e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et le Japon. Cet anniversaire, qui sera célébré dans les deux pays, doit être l'occasion de constater le développement remarquable du partenariat bilatéral dans tous les domaines, dont la sécurité et la défense, et de donner les impulsions pour de nouveaux projets pour l'avenir. Les quatre ministres se sont réjouis de l'organisation en France de « Japonismes 2018 ». Ils ont salué la mise en œuvre de la « Feuille de route pour la coopération franco-japonaise 2013-2018 », publiée en 2013 dans le cadre du partenariat d'exception. Ils ont engagé les premières discussions pour renouveler ce document pour la période qui s'ouvre et porter à un nouveau niveau le « partenariat d'exception » entre les deux pays.
3. Les quatre ministres ont constaté le renforcement significatif de la dimension stratégique de la relation franco-japonaise et appelé à l'accroître. La France et le Japon se reconnaissent mutuellement comme des partenaires privilégiés respectivement au sein de l'Union européenne et en Asie ainsi que, de façon générale, au sein de la communauté internationale. Les quatre ministres ont réaffirmé leur volonté de renforcer le « partenariat d'exception » qui unit les deux pays, en s'appuyant sur les valeurs communes de liberté, de démocratie, de droits de l'Homme et de respect de l'Etat de droit. En se basant sur le respect du droit international et la Charte des Nations Unies, ils ont réitéré leur engagement commun en faveur du maintien du multilatéralisme et de son renforcement ainsi qu'en faveur de la paix, de la stabilité et de la prospérité de la communauté internationale, dans un contexte où celle-ci est confrontée à de nombreux défis au premier rang desquels le terrorisme, les dérèglements climatiques et les conflits régionaux.
4. Les quatre ministres ont souligné la perspective en 2019 des présidences concomitantes par la France du G7 et par le Japon du G20, qui confèrent à nos deux pays une forte responsabilité. Ils se sont

engagés à préparer de façon étroite ces échéances, de façon à produire un maximum de synergies entre les deux présidences afin de contribuer au renforcement de la gouvernance mondiale.

5. Les quatre ministres ont rappelé l'importance d'un ordre maritime libre, ouvert et fondé sur le droit comme pierre angulaire de la stabilité et de la prospérité de la communauté internationale. Reconnaissant que les deux pays sont des nations du Pacifique, ils se sont engagés à poursuivre et renforcer leur coopération dans le domaine maritime, notamment dans cette région, et confirmé qu'il était dans leur intérêt mutuel d'œuvrer, en lien avec leurs partenaires, en faveur d'un espace indo-pacifique libre et ouvert. Ils ont affirmé leur volonté de développer des projets concrets en faveur de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans cet espace. Les quatre ministres ont également rappelé leur volonté de renforcer la connectivité dans l'espace indo-pacifique au travers de la promotion d'infrastructures de haute qualité, conformes aux standards internationaux tels que l'ouverture, la transparence, la viabilité économique et la soutenabilité financière des pays bénéficiaires. Les ministres japonais ont salué l'engagement actif de la France, en particulier dans le cadre du G7, du dialogue de Shangri-La et de la réunion des ministres de la défense du Pacifique Sud, et notamment de la participation des Forces armées de Nouvelle-Calédonie et des Forces armées de Polynésie française à des opérations relevant de la sécurité des espaces maritimes, y compris dans les océans Indien et Pacifique.

Questions internationales et régionales

6. Les quatre ministres ont condamné avec la plus grande fermeté la poursuite des programmes nucléaire et balistique nord-coréens en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ils ont exigé de la Corée du Nord le respect de toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et de la déclaration conjointe des Pourparlers à Six, adoptée en 2005, en soulignant qu'ils ne reconnaîtraient jamais la possession de l'arme nucléaire par la Corée du Nord. Les quatre ministres ont réaffirmé leur volonté d'exercer une pression maximale sur la Corée du Nord en vue de la contraindre à abandonner tous les programmes nucléaires et tout autre programme existant d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible. Ils ont partagé la conviction qu'un dialogue valable ne peut pas être envisagé sans que la Corée du Nord ne manifeste un engagement sincère et ne prenne des actions concrètes en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Les quatre ministres ont appelé tous les membres de la communauté internationale à mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, y compris la résolution 2397 adoptée le 22 décembre 2017 à l'unanimité, sous présidence japonaise, qui renforce encore le régime de sanctions. Ils ont encouragé les Etats entretenant des relations diplomatiques et économiques avec la Corée du Nord à les réexaminer. Les quatre ministres ont salué le fait que la Corée du Nord a commencé à montrer une attitude

collaborative en vue de sa participation aux Jeux Olympiques de Pyeongchang. Les quatre ministres sont convenus de poursuivre leur coopération étroite au sein de différentes enceintes, y compris pour les actions du Conseil de sécurité des Nations unies, en vue de prendre notamment des mesures contre le contournement de sanctions y compris le transbordement et contre tout nouvel acte déstabilisateur. Par ailleurs, les quatre ministres ont souligné leur préoccupation s'agissant de la situation humanitaire et des droits de l'Homme en Corée du Nord et appelé à la résolution immédiate de la question des enlevés.

7. Les quatre ministres ont réitéré leur engagement pour le maintien d'un ordre maritime fondé sur les règles et les principes du droit international tels qu'édictés notamment par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), et en faveur du règlement pacifique des différends par des moyens diplomatiques et juridiques. Préoccupés par la situation en mers de Chine orientale et méridionale, les quatre ministres ont rappelé leur opposition à toute action unilatérale susceptible d'accroître les tensions. Concernant la mer de Chine méridionale, les quatre ministres ont exprimé leur forte opposition aux actions unilatérales qui accroissent les tensions, telles que la construction d'avant-postes, ainsi que leur utilisation à des fins militaires, et ils ont demandé à toutes les parties de respecter leurs obligations en droit international et de s'abstenir de telles actions. Ils ont exprimé leur soutien à la conclusion rapide des négociations pour établir un Code de Conduite en mer de Chine méridionale (COC) efficace. Ils demandent à toutes les parties de poursuivre la démilitarisation d'éléments naturels contestés.
8. Les quatre ministres ont rappelé leur engagement à s'impliquer pour la paix, la stabilité et la prospérité du Moyen-Orient. Les ministres japonais ont salué les initiatives et les engagements de la France en vue de la paix et de la stabilité de cette région. Les ministres français ont salué la contribution du Japon à la paix et à la stabilité du Moyen-Orient. En ce qui concerne le processus de paix au Proche-Orient, les quatre ministres ont réaffirmé leur soutien à la solution à deux Etats Israël et Palestine, vivant côte à côte en sécurité dans des frontières sûres et reconnues par la communauté internationale, décidées par les négociations entre les parties et avec Jérusalem comme capitale des deux Etats, dans le respect des résolutions des Nations Unies, et souligné l'urgence de relancer la négociation entre les parties prenantes. Les quatre ministres ont également salué les efforts décisifs dans la lutte contre Daech en Irak et en Syrie. La défaite militaire de Daech était une étape importante pour la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Rappelant toutefois que la menace terroriste n'était pas totalement éradiquée, ils ont insisté sur l'importance de mobiliser la communauté internationale en vue de la stabilité en Irak et en Syrie après la libération des territoires occupés par Daech. Sur la Syrie, ils ont souligné la nécessité d'une transition politique négociée dans le cadre de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Communiqué de Genève, et rappelé qu'un tel processus politique

constitue un préalable indispensable à tout soutien à la reconstruction. Ils n'entreprendront pas d'actions visant le relèvement et la stabilisation rapides du pays qui risqueraient de favoriser l'ingénierie sociale et démographique. Au regard de la situation humanitaire dramatique en Syrie, en particulier dans la Ghouta orientale, les quatre ministres ont exprimé leur vive préoccupation quant à la situation des populations civiles et rappelé la nécessité d'un accès sûr, libre et sans entraves à l'ensemble du territoire syrien, en particulier les zones assiégées et difficiles d'accès. En outre, les quatre ministres ont souligné leur soutien au Plan global d'action conjoint (JCPOA) sur le nucléaire iranien et l'importance de la poursuite de sa mise en œuvre rigoureuse par toutes les parties. Ils ont également souligné qu'il était important que l'Iran respecte toutes les dispositions de la Résolution 2231 du Conseil de sécurité endossant le JCPOA, notamment s'agissant des transferts d'armes, et appellent l'Iran à cesser les tirs de missiles balistiques conçus pour être capables d'emporter des armes nucléaires.

9. Les quatre ministres ont réaffirmé leur volonté de renforcer la mise en œuvre du Plan franco-japonais pour le développement durable, la santé et la sécurité en Afrique. Ils se sont engagés à promouvoir les projets concrets notamment engagés en marge de la TICAD VI à Nairobi, y compris dans la perspective de la 7e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7) qui aura lieu en 2019, en appuyant les partenariats en marchés tiers et la coopération en pays tiers entre l'AFD et la JICA ainsi qu'en saluant les initiatives comme le Forum organisé à Tokyo par l'Ambassade de France et JETRO en novembre 2017. A cet égard, les quatre ministres se sont félicités du succès du 4e Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, auquel la France et le Japon apportent un soutien continu. De plus, considérant que les efforts des pays africains eux-mêmes ainsi que leur appropriation des enjeux de développement sont indispensables à une stabilité et un développement durables en Afrique, les quatre ministres ont salué les efforts des Etats africains dans la lutte contre l'insécurité maritime ainsi que le déploiement de la Force conjointe des pays du G5 Sahel et l'adoption à l'unanimité de la résolution 2391 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui confirme le soutien politique clair et fort du Conseil de sécurité aux Etats du G5 Sahel et vise à fournir un soutien logistique et opérationnel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à la Force conjointe. Ils appellent l'ensemble de la communauté internationale à soutenir pleinement les mesures prises par les Etats du G5 Sahel dans sa lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, laquelle doit s'appuyer sur la mise en œuvre effective de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, ainsi que sur des efforts conséquents en matière de développement. Les ministres japonais ont salué l'engagement de la France et de l'Union européenne en faveur de la force G5 Sahel et se sont engagés à soutenir les pays de la région au travers de l'aide au développement japonaise. Les quatre ministres ont salué la création de l' « Alliance pour le Sahel » qui vise à mieux coordonner l'aide internationale pour en

accélérer la mise en œuvre et la rendre plus efficace. Les quatre ministres ont rappelé leur engagement continu en faveur du renforcement des capacités africaines, nationales et régionales de sécurité, au travers notamment de la formation aux opérations de maintien de la paix.

10. Rappelant de nouveau leur engagement pour le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, les quatre ministres ont réaffirmé leur attachement à la pleine mise en œuvre des accords de Minsk par toutes les parties prenantes, pour le règlement du conflit dans l'Est de l'Ukraine et ont apporté leur soutien aux efforts menés dans le cadre du format Normandie et du Groupe de contact trilatéral.

Coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense

11. Les quatre ministres ont salué la visite de bâtiments français au Japon dans le cadre de la mission « Jeanne d'Arc 2017 » et la tenue du premier exercice conjoint ARC 17 conduit par la France et les Etats-Unis avec le Royaume-Uni et le Japon, à proximité du Japon et des îles de Guam et de Tinian à cette occasion. Ils ont exprimé leur intérêt mutuel à renouveler ce type d'opérations et sont convenus d'intensifier le partage d'informations sur les programmes d'activités en la matière pour être en mesure de mettre à profit toutes opportunités d'interactions opérationnelles. Les ministres japonais ont salué le projet d'escale de la frégate Vendémiaire de la marine nationale, au Japon, au mois de février 2018 et la conduite par les deux pays d'exercices conjoints à cette occasion.

12. Les quatre ministres ont salué déploiement en juin 2017, pour la première fois, d'un P-1, avion de patrouille maritime, par la Force aérienne d'autodéfense du Japon au Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris-Le Bourget. Plus généralement, sur la coopération d'armement, ils ont exprimé la volonté de faire avancer encore davantage cette coopération afin de parvenir à des avancées concrètes au cours du 7^e « comité conjoint sur la coopération dans le domaine des équipements de défense », prévu à Tokyo ce printemps. Les quatre ministres sont convenus d'initier dans les plus brefs délais les travaux de recherche conjoints portant sur la technologie de nouvelle génération de détection des mines, qui constitue le premier projet de coopération franco-japonais. Pour soutenir cette coopération entre les deux pays, les quatre ministres ont exprimé leur volonté de promouvoir la coopération entre les industries de défense de la France et du Japon, réputées pour leurs hautes technologies, et d'identifier de nouvelles opportunités de coopération en lien avec ces industries de défense.

13. Les quatre ministres ont salué l'accord global dans le cadre des négociations pour un accord d'acquisition et de soutien logistique (ACSA), lancées lors de la précédente réunion en format « 2+2 » de janvier 2017. Afin de renforcer l'interopérabilité entre les armées françaises et les forces

d'autodéfense japonaises et de faciliter leur coopération lors de leur participation à des exercices, à des opérations de maintien de la paix ou à des actions en matière d'assistance humanitaire et de secours en cas de catastrophe, les quatre ministres sont convenus de continuer à se coordonner étroitement pour finaliser, signer et conclure l'ACSA dans les plus brefs délais.

14. Les quatre ministres sont convenus de renforcer leur collaboration relative à l'aide pour le renforcement de capacités des pays en développement. Ils se sont félicités du succès du séminaire « coopération dans le domaine de la sécurité maritime, projet franco-japonais concernant le code de conduite de Djibouti », organisé au centre régional de formation à Djibouti en octobre 2017. Les quatre ministres ont rappelé que la France et le Japon poursuivraient leurs efforts individuellement ou conjointement dans les domaines tels que la sécurité et la sûreté maritime en Afrique et dans la région indo-pacifique, la lutte contre le terrorisme, la cyber-sécurité, l'aide humanitaire, la promotion du développement d'infrastructures de qualité prévoyant un accès équitable et les opérations de maintien de la paix. Afin d'effectuer une coordination efficace, les quatre ministres sont convenus d'intensifier le partage d'informations et les échanges d'expertise en matière d'assistance dans ces domaines.

Coopération stratégique et questions globales

15. Les quatre ministres sont convenus que les deux gouvernements développeraient leurs échanges d'informations et leurs coopérations dans le domaine de la sécurité maritime, dont la sécurité des espaces maritimes, y compris au sein des enceintes bilatérales et multilatérales, notamment du G7. Les quatre ministres ont salué les échanges en matière stratégique et prospective sur les questions maritimes permettant de déterminer notre intérêt à lancer un dialogue maritime global entre nos deux pays.
16. Les quatre ministres ont rappelé que le développement nucléaire et balistique nord-coréen est une menace et qu'il pose un défi sans précédent, grave et imminent au régime du Traité sur la Non-Prolifération des Armes nucléaires (TNP) ainsi qu'au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Ils ont souligné, dans cette situation difficile, l'importance de faire des efforts concrets et réalistes, avec la participation de toutes les parties au Traité, pour faire des progrès vers un désarmement qui favorise la stabilité internationale selon le principe de sécurité non diminuée pour tous. Les quatre ministres ont réaffirmé l'importance des efforts internationaux en matière de non-prolifération et apprécié le rôle utile joué par le comité conjoint sur le contrôle des exportations. Ils ont réaffirmé la centralité du régime de non-prolifération chimique dans notre système de sécurité collective, et la nécessité de le préserver face aux récents cas d'usage de ces armes répertoriés au Levant et en Asie : le partenariat international contre l'impunité pour l'emploi d'armes chimiques inauguré à Paris le 23 janvier jouera un rôle central dans cet effort. Ils ont rappelé l'engagement résolu

des deux pays contre la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs par leur implication active dans l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération (PSI), dont les 105 participants célèbreront cette année à Paris le 15e anniversaire lors d'une réunion politique de haut-niveau. Ils ont également réitéré leur engagement en faveur de la lutte contre les trafics illicites d'armes conventionnelles et leur soutien aux instruments internationaux pertinents dans ce domaine. Ils sont convenus de poursuivre leur coopération sur le contrôle des exportations d'armements et de biens et de technologies à double usage afin de contribuer à la stabilité stratégique et d'organiser à Tokyo le 4e comité conjoint sur le contrôle des exportations dès que possible.

17. Reconnaissant que la coopération dans le domaine du nucléaire civil constitue un axe stratégique et structurant du « partenariat d'exception » franco-japonais, les quatre ministres ont salué l'approfondissement et l'élargissement de la coopération stratégique et industrielle en application de la Déclaration d'intention sur la coopération en matière d'énergie nucléaire civile signée entre la France et le Japon le 20 mars 2017, notamment dans les domaines de la sûreté nucléaire, du cycle du combustible nucléaire, du démantèlement des réacteurs nucléaires tels que la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, de la promotion du réacteur Atméo et du projet ASTRID. Les quatre ministres sont convenus de l'importance de maintenir cette dynamique. A ce titre les ministres se félicitent de la participation effective des industriels japonais (Japan Nuclear Fuel Limited et Mitsubishi Heavy Industries) à la réorganisation de la filière française par des prises de participation dans Framatome et New Areva Holding. En soulignant l'importance de poursuivre les mesures destinées à répondre fermement à la menace de prolifération nucléaire et à promouvoir le développement responsable de l'utilisation civile de l'énergie nucléaire conformément aux normes de sûreté les plus élevées, les quatre ministres ont rappelé leur volonté de continuer les échanges étroits entre les deux pays sur tous ces défis, à travers les cadres institutionnels tels que « le comité franco-japonais sur l'énergie nucléaire », dont la 7e session a été organisée à Tokyo en novembre 2017. Les quatre ministres ont rappelé le rôle important joué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), notamment pour renforcer le régime international de non-prolifération nucléaire, sous l'autorité de son Directeur général, M. Yukiya Amano, qui vient d'entamer son troisième mandat.

18. Notant avec préoccupation que la menace terroriste reste forte, en raison du risque d'éparpillement des combattants terroristes étrangers qui cherchent à se déplacer depuis la Syrie et l'Irak et le développement d'un terrorisme endogène, les quatre ministres ont rappelé l'importance de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'usage d'internet par les terroristes. Les ministres ont insisté sur l'importance de combattre le financement du terrorisme. La France organisera une conférence internationale sur ce thème en avril prochain à Paris. Les quatre ministres ont salué la Déclaration du G7 de Taormine sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent qui rappelle

l'objectif d'une pleine mise en œuvre du « Plan d'action du G7 en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent », élaboré lors du sommet du G7 de 2016 à Ise-Shima et ils sont convenus de poursuivre sa pleine mise en œuvre. Les quatre ministres sont convenus de développer les coopérations concrètes en France et au Japon, notamment dans la perspective des Coupes du Monde de Rugby et des Jeux olympiques de Tokyo en 2019 et 2020 et de Paris en 2023 et 2024.

19. Soulignant le caractère stratégique des technologies de l'information dans le secteur de la sécurité et de la défense, les quatre ministres appellent à la poursuite et au renforcement de la collaboration bilatérale dans ce domaine. Devant l'accroissement considérable et la sophistication des cybermenaces, les quatre ministres ont confirmé leur volonté de renforcer leurs efforts cohérents et leurs échanges d'informations pour prévenir ces actes de cybermalveillance, minorer leurs impacts et repérer leurs causes. Les quatre ministres ont exprimé leur souhait d'organiser au premier semestre 2018 le 4eme dialogue franco-japonais sur la cyber-sécurité, afin d'approfondir la coopération franco-japonaise dans ce domaine et de partager leurs expériences respectives en vue du renforcement de leurs capacités de lutte contre les cyber menaces. Les ministres français ont renouvelé leur invitation aux ministres japonais à venir visiter le pôle d'excellence cyber de Rennes en France. Reconnaissant l'importance de la maîtrise des technologies de calcul haute performance comme un enjeu et un levier de croissance économique majeur, en ce qu'elles constituent la base de la simulation numérique et du traitement de grandes masses de données, les quatre ministres ont appelé à la poursuite et au renforcement de la collaboration dans ce domaine à des fins pacifiques.

20. Les quatre ministres ont salué les avancées réalisées en matière de coopération spatiale qu'ils avaient appelées de leurs vœux lors de leur précédente réunion en format « 2+2 », en particulier la signature de la « Lettre d'Intention sur le partenariat global sur l'espace entre le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et les autorités compétentes du Japon » et de l'« Arrangement technique entre le ministre de la Défense de la République française et les autorités compétentes du Japon relatif à l'échange de données concernant la connaissance de la situation spatiale » lors de la dernière session du dialogue global sur l'espace, organisée à Tokyo en mars 2017. Les quatre ministres sont convenus d'approfondir encore davantage leur coopération bilatérale à travers la prochaine session du dialogue global sur l'espace, prévue à Paris en 2018 et en se fondant sur la « Lettre d'Intention sur le partenariat global sur l'espace ». Le dialogue global sur l'espace pourra notamment être l'occasion de renforcer la coopération dans les domaines de la surveillance de l'espace, de l'élaboration de règles internationales, de l'amélioration de la résilience des systèmes spatiaux, de la prévention des collisions, de l'observation de la terre, de la science et l'exploitation de l'espace, des communications et la radiodiffusion, et de la promotion, autant que nécessaire, de la coopération industrielle.

21. Les ministres français ont salué la coopération développée par le Japon en tant que « partenaire fiable et naturel » de l'OTAN dans les domaines des échanges humains et des exercices conjoints. Les quatre ministres ont exprimé leur souhait d'approfondir encore davantage la coopération entre l'OTAN et le Japon, notamment dans le domaine de la cyber-sécurité et ont rappelé la poursuite de la coopération entre la France et le Japon à cette fin.
22. Les quatre ministres ont soutenu la volonté de l'Union européenne de jouer un rôle accru sur les enjeux de sécurité en particulier en Asie ainsi que les initiatives françaises en vue de renforcer l'Union européenne, notamment en matière de sécurité et de défense. Ils se sont réjouis des avancées de la négociation de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon, qui va de pair avec l'accord de partenariat économique. Les quatre ministres ont salué la convergence de vues entre l'Union européenne et le Japon sur la crise nord-coréenne, et se sont félicités de la volonté commune de l'Union européenne et du Japon d'accroître leur coopération, tout particulièrement en matière de gestion de crise, afin de contribuer conjointement à l'amélioration de l'environnement international de sécurité. A cette fin, ils ont réaffirmé l'importance d'approfondir la coopération entre l'UE et le Japon dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Ils ont exprimé leur souhait de développer ces coopérations sur de nouveaux terrains, notamment en Afrique. Les ministres japonais ont soutenu une plus grande implication de l'Union européenne au Sommet de l'Asie de l'Est, tout en saluant les efforts européens pour promouvoir l'Etat de droit dans la région. Ils ont salué la participation du président du Conseil européen au 12^e Sommet de l'Asie de l'Est en novembre 2017.
23. Soulignant la nécessité de démarrer des négociations sur la base d'un document dans les négociations inter-gouvernementales durant cette 72^e session de l'ONU, les quatre ministres ont rappelé leur vision partagée pour accélérer leur coopération en vue de réalisation rapide d'une réforme du Conseil de sécurité, dont l'élargissement de ses membres dans les deux catégories, permanents et non-permanents. Les ministres français ont rappelé leur soutien au Japon dans l'obtention d'un siège permanent avec les autres membres du G4 (Allemagne, Brésil, Inde) et ont exprimé leur souhait de voir une présence accrue de l'Afrique dans les deux catégories de membres, permanents et non-permanents, du Conseil de sécurité.
24. Soulignant l'impact des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement sur les crises régionales et internationales, les quatre ministres ont rappelé la nécessité de mener des efforts conjoints pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la réalisation des objectifs fixés lors du sommet sur le climat organisé à Paris le 12 décembre 2017. Ils ont réaffirmé que le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont des menaces sérieuses pour la sécurité mondiale et la prospérité et que notre politique étrangère doit également contribuer à lutter contre ces phénomènes en ciblant

plus particulièrement les zones vulnérables. Les quatre ministres feront de la prévention des fragilités environnementales et climatiques une priorité afin d'accroître la résilience des communautés et des territoires. Dans le même esprit, la France et le Japon souhaitent qu'un dialogue constructif sur l'élaboration d'un "Pacte mondial pour l'environnement" soit poursuivi.

25. Les quatre ministres ont rappelé l'importance des résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui constituent l'agenda « Femmes, paix et sécurité » et leur engagement à pleinement en assurer la mise en œuvre, afin de lutter contre les violences sexuelles dans les conflits et à renforcer la participation des femmes dans la consolidation de la paix. Ils ont par ailleurs rappelé leur attachement à la protection de l'enfance dans les situations de conflits armés et leur volonté de mieux répondre aux menaces que font peser les groupes terroristes sur les enfants.

26. Forts du succès de la réunion de ce jour, les quatre ministres ont décidé de poursuivre leurs échanges et d'organiser en France une prochaine session de « 2+2 » en 2019. Ils se sont félicités du travail mené par les directeurs généraux lors de leur réunion du 6 décembre 2017 en vue d'identifier des projets concrets pour la coopération.